

Fiche synthèse Mémoire - Projet de Politique métropolitaine d'habitation

Organisme :	Association d'informations en logements et immeubles adaptés (AILIA)	N° de réf. :	CHCS-01-008
Représentant :	Pierre Nadeau, Agent de développement	Nbre de pages :	12
Date :	15 août 2022	Avec résumé :	Non
Synthèse des informations du mémoire			
Description de l'organisme	L'AILIA est un organisme à but non lucratif voué à la promotion de l'accessibilité universelle du logement et des immeubles adaptés auprès de tous les acteurs du milieu, public, parapublic, communautaire et privé, en plus d'agir en tant que facilitateur et acteur de transformation sociale auprès des personnes handicapées et leur famille en Montérégie. Le principal objectif d'AILIA est que toute personne handicapée et sa famille soient en mesure de trouver un logement correspondant à ses besoins, à l'endroit qui lui convient à un prix abordable.		
Résumé du mémoire	Commentaires généraux : - L'AILIA adhère aux valeurs énoncées dans la politique « À part entière » et appuie plusieurs des pistes d'action touchant les personnes handicapées (pistes d'action 5, 28, 29 et 33) Recommandations spécifiques : L'AILIA identifie quatre clés pour atténuer la crise du logement pour les personnes handicapées : 1. <u>Densifier pour améliorer l'accessibilité</u> Les immeubles de grande taille sur plusieurs étages sont plus accessibles aux personnes avec des incapacités puisqu'ils ont des ascenseurs et sont habituellement près des services. 2. <u>Pour des logements réellement abordables pour tous</u> Le marché locatif privé aujourd'hui est inabordable pour la majorité des personnes handicapées. De plus, les programmes de logements abordables ne répondent pas aux besoins de celles-ci. Important de maintenir les programmes comme le PSL et augmenter les budgets qui y sont octroyés. Besoin d'augmenter les loyers maximaux admissibles. Important d'avoir un mécanisme qui permette d'ajuster de façon dynamique les taux de loyer maximum admissible. Il faut distinguer entre le loyer du marché (ceux payés par l'ensemble des locataires occupant déjà leur logement) et le loyer des logements disponibles (ceux qui seront demandés aux nouveaux locataires). 3. <u>Pour un réel soutien au maintien à domicile</u> Le maintien à domicile est une autre dimension de l'accessibilité à un logement pour les personnes handicapées. Une personne recevant une aide adéquate pourra demeurer dans son logement, besoin d'améliorer le soutien au maintien à domicile, d'augmenter les budgets et d'ajuster les barèmes pour tenir compte de la pénurie de logements. L'AILIA recommande de modifier la piste d'action 26 afin d'inclure le soutien à domicile des personnes handicapées. ➤ Piste 26 : Favoriser le maintien à domicile des aînés 4. <u>Pour un plan de sortie de crise</u> Augmenter le budget de tel ou tel programme pas suffisant pour se sortir de la crise. Besoin d'un plan concret et complet pour le faire. Un plan auquel tous les acteurs impliqués auront acquiescé et dont ils se seront engagés à participer. Ce plan devrait contenir des mesures comme : - Réduction du nombre de logements offerts sur des sites comme AirBnB; - Meilleur encadrement des évictions; - Meilleur contrôle des loyers, en particulier lors d'un changement de locataire;		

Fiche synthèse Mémoire - Projet de Politique métropolitaine d'habitation

	- Augmentation importante du nombre de logements sociaux; - Privilégier le plus possible la densification de l'habitation afin d'augmenter l'offre de logements accessibles.	
Suggestions de commentaires et questions	Le remercier pour toutes les précisions et définitions partagées dans leur mémoire notamment sur les concepts d'accessibilité universelle et de personnes handicapées, mais aussi sur les enjeux auxquels sont confrontées les personnes handicapées et en perte d'autonomie en matière de logement. Très éclairant pour nous. Question : Vous parlez d'un plan de sortie de crise. Bien que la future PMH ne puisse régler à elle seule tous les enjeux d'habitation, à l'échelle du Grand Montréal, quel rôle pourrait-elle y jouer ? D'après vous, comment la CMM avec sa politique pourrait contribuer à ce plan ?	
Préparé par :	Geneviève Lapointe	Date : 12 août 2022